



*Régie intermunicipale
du service de sécurité incendie
des municipalités de
Tring-Jonction, Saint-Frédéric,
Saint-Jules et Saint-Séverin.*

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DES MUNICIPALITÉS DE TRING-
JONCTION, SAINT-FRÉDÉRIC, SAINT-JULES ET SAINT-SÉVERIN**

PROCÈS-VERBAL

Assemblée des administrateurs

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 18 septembre 2019 à 20h
à la caserne incendie, 100 avenue commerciale Tring-Jonction, province de Québec.

Sont présents :

Président	M.	Mario Groleau, président du CA
Membres votants :	MM.	Jean-Paul Cloutier, vice-président du CA Martin Nadeau, secrétaire-trésorier du CA Ghislaine Doyon, administratrice
Membres non-votants :	MM.	Lucie Gilbert, administratrice Joël Giguère, administrateur Gino Vachon, administrateur Patricia Labbé, administratrice
Assistent également :	MM.	Marc-André Paré, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie Israël Dodier, directeur incendie et chef pompier

1. Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h. Monsieur Mario Groleau souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Martin Nadeau d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 juin 2019

Les administrateurs ont reçu une copie du procès-verbal par courriel. Il est proposé par Monsieur Jean-Paul Cloutier que le procès-verbal de la réunion du 19 juin 2019 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Comptes à payer 1^{er} juin au 31 août 2019

Monsieur Mario Groleau fait la lecture des comptes à payer pour la période du 1^{er} juin 2019 au 31 août 2019.

Il est proposé par Madame Ghislaine Doyon que les comptes à payer pour la période du 1^{er} juin 2019 au 31 août 2019 pour un montant de 53 183,04 \$ soient adoptés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Correspondance

- Aucune correspondance

6. Interventions juin 2019

Monsieur Mario Groleau présente les différentes interventions du mois de juin 2019. Il est proposé par Monsieur Jean-Paul Cloutier d'accepter le tableau des interventions des pompiers pour le mois de juin 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Interventions juillet 2019

Monsieur Mario Groleau présente les différentes interventions du mois de juillet 2019. Il est proposé par Madame Ghislaine Doyon d'accepter le tableau des interventions des pompiers pour le mois de juillet 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Interventions août 2019

Monsieur Mario Groleau présente les différentes interventions du mois d'août 2019. Il est proposé par Monsieur Martin Nadeau d'accepter le tableau des interventions des pompiers pour le mois d'août 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Calendrier des réunions du CA 2020

Monsieur Marc-André Paré présente le calendrier des réunions du conseil d'administration pour l'année 2020.

Il est proposé par Monsieur Martin Nadeau que le calendrier des réunions 2020 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Formation

- Attendu que** le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;
- Attendu que** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;
- Attendu qu'** en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;
- Attendu que** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;
- Attendu que** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;
- Attendu que** la Régie intermunicipale désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;
- Attendu que** la Régie intermunicipale prévoit la formation de 5 pompiers pour le programme Pompier I, de 1 pompier pour le programme Autosauvetage, de 1 pompier pour le programme Matières dangereuses Opération, de 3 pompiers pour le programme Opérateur d'autopompe et de 10 pompiers pour la formation Intervention sur véhicule hybride ou électrique au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la Régie intermunicipale doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Robert-Cliche en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Monsieur Jean-Paul Cloutier et résolu unanimement de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Robert-Cliche.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Assurances

La régie a reçu le renouvellement de l'assurance pour la prochaine année avec une responsabilité civile à 5 millions de dollars au coût de 15 171\$.

Il est proposé par Monsieur Martin Nadeau de renouveler l'assurance pour l'année 2020 au coût de 15 171\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Suivi accident camion-citerne

Monsieur Marc-André Paré fait le point sur le dossier de réparation du camion-citerne suite à l'accident de l'hiver dernier. Le coût est de 52 109,34\$ dont 1 450,12 sont assumés par la Régie intermunicipale.

13. Déneigement 2019-2020

Des discussions ont lieu sur déneigement 2019-2020 de la caserne et du garage en location. Les administrateurs souhaitent obtenir des soumissions de différents déneigeurs pour prendre une décision ultérieurement. Des demandes de soumissions seront demandées et une décision sera prise lors de l'assemblée extraordinaire du 24 octobre 2019.

14. Politique sur les conditions de travail des pompiers

Monsieur Marc-André Paré présente certaines modifications proposées à la politique sur les conditions de travail des pompiers.

Il est proposé par Madame Ghislaine Doyon d'adopter la nouvelle politique sur les conditions de travail des pompiers avec les modifications proposées et que ces modifications entrent en application le 1^{er} janvier 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. Budget 2020

Monsieur Marc-André Paré présente le budget pour l'année 2020. Il fait état d'un budget équilibré avec des revenus de 214 410\$ et des dépenses de 214 410\$.

Il est proposé par Monsieur Jean-Paul Cloutier d'adopter le budget 2020 de la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, St-Frédéric, St-Jules et St-Séverin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. Projet terrain pour nouvelle caserne

a. Proposition de la municipalité de Tring-Jonction

La municipalité de Tring-Jonction dépose un projet de terrain sur le lot 4 374 656 avec une proposition concernant la compensation de taxes.

b. Terrain Monsieur Gagnon

La municipalité de Tring-Jonction dépose un projet de terrain sur le lot 4 374 868 avec une proposition concernant la compensation de taxes.

c. Autres terrains

Monsieur Mario Groleau informe les administrateurs que les municipalités qui souhaitent déposer un projet de terrain pour la construction d'une nouvelle caserne peuvent déposer un projet au plus tard le 16 octobre 2019. Une assemblée extraordinaire aura lieu le 24 octobre 2019 afin de choisir le projet de terrain en vue de la construction de la nouvelle caserne.

17. Divers

- Aucun point

18. Période de questions

- Aucune question

19. Date et lieu de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 20 novembre 2019 à 20h, à la caserne incendie au 100, avenue Commerciale à Tring-Jonction.

20. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 21h par Monsieur Jean-Paul Cloutier que la séance soit levée.

Mario Groleau
Président

Marc-André Paré
Directeur général et
secrétaire-trésorier